



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr



COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la

suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le **SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 17 NOVEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 24 NOVEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



COUPES JEUNES

Les rencontres de Coupes prévues les **9 et 10 novembre 2019** sont reportées au week-end des **14 et 15 décembre 2019**.

Pour la Commission Jeunes :
Pascal WATEL
Marc TINCHON



AVIS IMPORTANT

Du samedi 30 novembre au dimanche 2 février, les coups d'envoi des rencontres seront modifiés dans les conditions suivantes :

SENIORS	Coups d'envoi à 14 heures 30 au lieu de 15 heures Coups d'envoi à 12 heures 45 au lieu de 13 heures ou 13 heures 15
U11 – U13	Coups d'envoi à 13 heures 30 au lieu de 14 heures
U18 – U16	Coups d'envoi à 14 heures 45 au lieu de 15 heures à 16 heures
VETERANS	Coups d'envoi à 14 heures 45 au lieu de 15 heures à 16 heures

Pour les rencontres dont les coups d'envoi prévus sont fixés à des horaires différents, il n'y a aucun changement.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2019

Présidence : Jean Louis GAMELIN –

Présents : Evelyne BAUDUIN - Delphine BRESA - Didier CLAY - Louis DARTOIS - Bernard DEJARDIN - Gérard DEBONNE - Jean DENEUVILLE - Micheline GOLAWSKI - Eric GOOSSENS - Denis LAMORILLE - Alain DELHAYE - Pascal LEPROVOST - Francis LEYVAL - Serge PAUCHET - Richard RATAJCZAK - Daniel SION - Pascal WATEL –

Excusés : Chouki BELLA - Ottorino DIBERNARDO - Makhloufi REBATTACHI CTD

Assiste à la réunion : Henry MACIUSZCZAK, Président de la CAA

✓ Approbation du PV de la réunion du 23 Septembre 2019 - paru sur Hebdo Foot Artois n°676 du 23 Octobre 2019.

✓ Les membres du Comité Directeur présentent leurs sincères condoléances à la famille de **Sébastien GUERIN** qui nous a accompagnés pendant de nombreuses années lors de la soirée des récompenses.

AGENDA

5 Novembre : Commission des coupes - Commission éthique -

6 Novembre : Commission éthique -

7 Novembre : Commission d'appel des litiges -

9 Novembre : Commission de discipline - Formation administrative des nouveaux arbitres et formation FMI -

16 Novembre : Commission de discipline - 2^{ème} formation des nouveaux arbitres à **BILLY MONTIGNY** -

19 Novembre : Réception des bénévoles et remise de plaquettes -

[20 Novembre](#) : Commission des arbitres -

[21 Novembre](#) : Soirée des récompenses -

[23 Novembre](#) : Formation « promouvoir des projets » à **BEUVRY** - Formation des nouveaux arbitres à **BILLY MONTIGNY** - Commission de discipline -

[27 Novembre](#) : Commission des coupes -

[30 Novembre](#) : Formation « Optimiser les ressources financières » à **ROUVROY** - Formation des nouveaux arbitres à **BILLY MONTIGNY** - Commission de discipline

DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR

> En application de l'article 200 des Règlements Généraux et compte tenu des incidents graves survenus lors d'un match avec le FC **MONTIGNY** (agression d'un arbitre), la rencontre de D1 – groupe A : FC Montigny – US Lestrem du **10 Novembre** est reportée dans l'attente des délibérations de la commission de discipline du **9 Novembre**.

> En application de l'article 203 des Règlements Généraux, les rencontres des clubs repris ci-après sont reportées à compter du **7 Novembre** ; ces clubs n'ayant pas fourni, malgré plusieurs rappels, les documents nécessaires au lissage des frais d'arbitrage : **ANNEZIN FUTSAL, AVION SOURDS, AFS COURCELLES, LENS UNITED**.

D'une manière surprenante, **AFC NOEUX, LIBERCOURT FS, AVION FC** et **LENS TIGERS** ont réagi dès la publication des remises de match.

> Tricherie constatée lors du festival U13 Féminin : Le club de **BOUVIGNY** a été pris en flagrant délit de tricherie en présentant une joueuse U14. Le comité directeur décide de renvoyer ce dossier devant la commission de discipline.

Ces décisions sont insusceptibles d'appel.

> Certains clubs n'ayant pas assisté à l'Assemblée Générale de **SAINT POL** sur **TERNOISE**, des tablettes restent en stock au district. Il est décidé de les vendre à prix coûtant aux clubs qui en feront la demande à partir du mois de janvier.

> Le Comité Directeur donne son accord à l'adhésion du district à l'ANPDF et à l'AE2F.

EVOCAION DES VIOLENCES ET DES MENACES VIS-A-VIS DES ARBITRES

> Indépendamment d'un article sur ce sujet paru dans la presse et qui, par son ton visant à banaliser la situation, le Comité directeur, après l'intervention du Président de la Commission des Arbitres de l'Artois, débat de la situation en Artois.

Deux arbitres de ligue artésiens les semaines précédentes et 2 autres le week-end dernier, sans parler des nombreuses menaces essuyées ont créé une nouvelle réaction de l'UNAF et de l'AFAF.

Le week-end des **2 et 3 novembre** a vu 31 rencontres pour lesquelles le carton rouge a été sorti.

La commission de discipline utilise tous les arguments en sa possession notamment les retraits de points ou les matches à huis clos. L'interdiction de faire paraître à la connaissance de tous les sanctions disciplinaires donne une impression d'impunité. Il est décidé, indépendamment de la mesure ponctuelle visant le FC MONTIGNY, de faire paraître dans Hebdo Foot Artois chaque mardi un résumé des sanctions prononcées par la commission de discipline.

> Par ailleurs, le président réunira sous peu les responsables des organisations d'arbitres et les responsables de la CAA pour déterminer d'éventuelles actions.

Le comité directeur apporte tout son soutien et sa sympathie aux arbitres ayant eu à souffrir de ces débordements coupables.

ARBITRAGE

> Comme cela était prévisible, le mode instauré par la FFF pour la formation des nouveaux arbitres n'est pas satisfaisant. Après 21 candidats lors de la première session, la seconde n'en compte que 16. Seule la formation de jeunes à **LA GAILLETTE** rencontre un certain succès.

> A ce jour, l'effectif artésien en situation d'arbitrer est de 368 arbitres dont 68 arbitres de Ligue ou de Fédération. A noter que 30 arbitres de la saison dernière n'ont entamé aucune démarche en vue de régulariser leur situation.

SOIREE DES BENEVOLES

> Le décès de **Monsieur Sébastien GUERIN** a retardé la mise en place du programme de cette soirée au cours de laquelle 2 artistes proposeront leur programme et 2 invités seront interviewés. Par ailleurs, une réplique de la Coupe du monde sera présentée.

RECEPTION DES BENEVOLES DU MOIS

> Il s'agit de la dernière forme de cette manifestation supprimée par la LFA. Sont invités les 11 bénévoles mis à l'honneur au cours de la saison écoulée et 6 récipiendaires de plaquettes ou médailles du district. Aux cadeaux de la Fédération, le district ajoutera une participation non négligeable.

RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE SAINT POL :

> L'implication de la mairie et la participation active des dirigeants du club ont été remarquables. La participation des clubs a été d'environ 75% avec 170 clubs présents représentant 83% des voix.

> Parmi les clubs absents à 8 voix et plus on peut noter : **l'US CHTS AVION, l'AS BREBIERES, l'US COURCELLES, l'AS COURRIERES**, et le **FC TILLOY**.

> Les seuls points noirs enregistrés concernaient la publication des votes et l'absence en fin de réunion de clubs qui devaient recevoir des coupes au titre de la saison 2018 – 2019.

PERSONNEL :

Dans le cadre de ses études, **Mademoiselle VAN DEUREN Anaïs** effectuera un stage ayant pour but « le développement de projets » à compter du **4 Novembre** pour une période de 23 semaines.

> Un jury réuni le **31 Octobre** a désigné le futur Conseiller Technique Départemental chargé du Développement et l'Animation des Pratiques. Il s'agit de **Monsieur VANNIEUWENHUYSE Antoine**.

> Par ailleurs le district accueillera 2 stagiaires pour de courtes durées.

POINT DES COMPETITIONS

> En seniors, le championnat se déroule selon le calendrier, seule une dizaine de rencontres restent en retard, la majorité concernant des engagements tardifs. Un tour de Coupe d'Artois est prévu le **17 Novembre** et impliquera la remise d'environ 20 matches de championnat. Les autres coupes se dérouleront le **15 Décembre**

> En jeunes, il subsiste quelques rencontres en retard dans le cadre du championnat ; le 3^{ème} tour des coupes est prévu les **9 et 10 Novembre**

> Pour les féminines, les compétitions se déroulent normalement ; toutefois en féminines à 11 le nombre d'équipes se réduit.

> En football d'animation, la 2^{ème} phase devait débiter le **2 Novembre** mais la météo a imposé une remise générale. Participent à cette phase 231 équipes U13 et 275 équipes U11.

Il faut noter que le nombre d'équipes jouant le samedi matin est en constante diminution.

> En vétérans 5 journées ont été disputées ; toutefois il semblerait que de mauvaises habitudes sont en train de s'instaurer ce qui devrait conduire à remettre des arbitres sur certaines rencontres.

> En futsal, hormis le problème de lissage des frais et d'une rencontre arrêtée par le fait d'un club repêché, 4 journées ont été jouées.

CONSEIL DE LIGUE DU 17 OCTOBRE :

> Les journées de l'arbitrage se sont déroulées du **8 au 21 Octobre**.

> Le conseil a validé les candidatures des délégués aux assemblées fédérales ; 7 candidats en qualité de titulaire et aucun en qualité de suppléant.

> Démission de **Sébastien COURBET** (arbitrage)

- > Le conseil a évoqué certaines décisions de la Commission régionale d'appel prise dans le cadre du statut de l'arbitrage.
- > Les dotations aux sections scolaires sont prises en charge par la ligue qui offrira le choix entre du matériel ou une dotation financière. Le district n'organisera plus de réception.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU 2 NOVEMBRE :

- > 57 clubs artésiens ont assisté à cette assemblée qui s'est déroulée à **PERONNE**. Il y a été décidé de donner le nom de **Fernand DUCHAUSSOY** au futur Centre Technique d'**AMIENS**.

OPERATION « CLUBS, LIEU DE VIE » :

Pour cette opération de la FFF, ont été désignés : **FCH DE LENS, US HESDIGNEUL, US MONCHY au BOIS** et l'**US ROUVROY**

ARTOIS EN FETE DU 9 OCTOBRE :

- > Cette opération jumelée avec une opération ligue en faveur des clubs labellisés s'est déroulée le **9 Octobre** sur les installations de l'**OLYMPIQUE LIEVIN**. Malgré le temps exécrable l'organisation a été excellente et le Crédit Agricole a procédé à la remise des récompenses dans le cadre de l'opération « actions en faveur du PEF »

FORMATIONS :

- > Après un début encourageant la participation aux stages connaît un net ralentissement à tel point que 5 stages ont été annulés. Les prochains auront lieu les **9 Novembre** à **ROUVROY** sur le thème : responsabilité des dirigeants et des clubs, **23 Novembre** à **BEUVRY** sur le thème : promouvoir un projet et le **30 Novembre** sur le thème optimiser les ressources.

COURRIERS DIVERS :

- > Evocation d'un courrier du Président de l'**US GONNEHEM** concernant le tirage au sort des Coupes seniors. Une réponse circonstanciée sera apportée par la Commission des Coupes du District.

Le Président :
Jean Louis GAMELIN

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.

CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET

Le 23 NOVEMBRE 2019 à BEUVRY de 8 heures 30 à 12 heures 30

OBJECTIFS :

Cette formation organisée par l'**IR2F** et le **District Artois** est ouverte **aux dirigeants licenciés** dans un club, notamment les acteurs de la mise en œuvre du

Projet club = projet associatif, projet sportif, projet éducatif.

Cette formation en ARTOIS sera organisée à **BEUVRY le samedi 23 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30 à BEUVRY « Maison pour tous, 577 Rue Léon Gallot - 62660 Beuvry.**

- › Concevoir un projet en groupe.
- › Présenter le projet, en interne, en externe.
- › Analyser l'avancement et la réussite de son projet
- › Capitaliser sur les bonnes pratiques.

LIEU ET DATE :

BEUVRY 62660 : « Maison pour tous », 577 Rue Léon Gallot - Samedi 23 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30

PROGRAMME SUCCINCT :

- » Concevoir un projet
- » Etablir un diagnostic
- » Formaliser un projet
- » Communiquer sur son projet
- » Evaluer et ajuster son projet
- » Bilan du projet

PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

- » Dirigeants bénévoles
- » Présidents
- » Membres du bureau

COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du **District Artois** (bandeau bleu) choisir : **FORMATIONS**

Puis **Formation Dirigeants/Dirigeantes**

Choisir votre formation. Lisez attentivement les objectifs, si vous voulez vous inscrire

Ou inscrire vos licenciés **Cliquer sur**

Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants

Vous arrivez sur le **site de la ligue**, puis **cliquez sur Calendriers de formation des Dirigeants/Dirigeantes 2019/2020.**

Vous arrivez sur le tableau avec **toutes les formations « dirigeants »** proposées sur le territoire de la **Ligue des Hauts de France**, choisir la formation qui vous intéresse.

Cliquez sur, le bulletin d'inscription à remplir par vos soins (**apparaît avec toutes les modalités dont le paiement**).

Bulletin complété à renvoyer à **carfaux@lfhf.fff.fr** avant la date limite d'inscription notée.

Le Président de la Commission :
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission :
Eric GOOSSENS.

COMMISSION DES LITIGES SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

REUNION DU 14 NOVEMBRE 2019



Présidence : Evelyne BAUDUIN –

Présents : Michel BENEZIT – Jean Pierre CERER – Bernard DEJARDIN – Jean Pierre JANNOT – Jacques PENNINCK -

Excusés: Jean Luc BERNARD - Jean DENEUVILLE -

DATE D'APPLICATION le 19 NOVEMBRE 2019

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

CHAMPIONNAT

Journées des 12 et 13 Octobre 2019

SENIORS D4 – POULE C

21646798 – AOSC SALLAUMINES / UAS HARNES UAS 2

Réserve de SALLAUMINES sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club HARNES UAS pour le motif suivant : des joueurs du club UAS HARNES sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Confirmée, appuyée

Recevable dans la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par HARNES UAS

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 - 3

Droits conservés.

SENIORS D4 – POULE B

21646638 – OC COJEUL / FC CAMBLAIN FC 2

Réserve de COJEUL OC sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club CAMBLAIN FC 2 pour le motif suivant : des joueurs du club CAMBLAIN FC 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Confirmée, appuyée

Recevable dans la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par CAMBLAIN FC

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 - 3

Droits conservés.

SENIORS D5 – POULE D

21687312 – AS NEUVIREUIL / AAE EVIN AAE 2

Réserve de NEUVIREUIL sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club EVIN AAE 2 pour le motif suivant : des joueurs du club EVIN AAE 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Confirmée, appuyée

Recevable dans la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par EVIN AAE

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 - 3

Droits conservés.

SENIORS D5 – POULE E

21687443 – CS PERNES / AS MAROEUIL

Match arrêté à la 68^{ème} minute sur le score de 8 – 0 en faveur de PERNES, suite à insuffisance de joueurs de l'équipe de MAROEUIL suite à blessure

La commission,

Donne match perdu par pénalité à l'équipe de MAROEUIL AS

PERNES CS bat MAROEUIL AS par pénalité sur le score de 8 – 0

Amende de 17 € à MAROEUIL AS

SENIORS D7 – POULE D

21846707 – FC RICHEBOURG 2 / O. LA COMTE

Réserve de LA COMTE O. pour le motif suivant : licences non actives de la part de RICHEBOURG

Réserve confirmée, appuyée, ne pouvant être prise en considération, car non nominative.

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 - 0

Droits conservés

21846705 – US MONCHY BRETON 2 / ES DOUVRIN 2

Réserve de MONCHY BRETON US sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club DOUVRIN ES 2 pour le motif suivant : des joueurs du club DOUVRIN ES 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Confirmée, appuyée

Recevable dans la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par DOUVRIN ES

Résultat acquis sur le terrain. Score 0 - 8

Droits conservés.

FUTSAL D2

21968715 – LA BASSEE FUTSAL 3 / BARLIN FUTSAL 2

1 - Réserve de LA BASSEE FUTSAL sur la qualification et la participation du joueur DELCOURT Nicolas du club de BARLIN FC pour le motif suivant : la licence du joueur DELCOURT Nicolas a été enregistrée moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre

2 -Réserve de LA BASSEE FUTSAL sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs du club de BARLIN FC pour le motif suivant : des joueurs du club de BARLIN FC sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain

Réserves confirmées, appuyées

La commission

Pour la première réserve, considérant après contrôle que le joueur DELCOURT Nicolas (date d'enregistrement le 24 septembre 2019) était qualifié pour participer à la rencontre

Droits conservés

Pour la seconde réserve, la commission la rejette, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par BARLIN FC

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 2

Droits conservés.

U15 D4 – POULE C

22051358 – US MONCHY SAULTY / US ROUVROY

Rencontre non jouée suite à un arrêté municipal du 11 octobre 2019.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission des compétitions jeunes.

Journées des 18, 19 et 20 octobre 2019

SENIORS D5 – POULE C

21687146 – FC VERQUIGNEUL / AS SAILLY LABOURSE 2

Réserve de VERQUIGNEUL FC sur la participation d'un joueur de SAILLY – Dylan D aux précédents matchs de l'équipe première de Saily Labourse en D3.

Réclamation confirmée, appuyée, ne pouvant être prise en considération car mal formulée et non nominative.

De plus les 2 équipes jouant le même jour il n'y a pas de restriction d'équipier A en B

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 – 5

Droits conservés.

SENIORS D6 – POULE D

21753465 – US CHTS AVIONS 2 / AOSC SALLAUMINES 2

Réclamation d'après match de l'US AVIONS CHTS sur l'ensemble de l'équipe de SALLAUMINES, au motif que ceux-ci jouaient sous fausses licences.

Réclamation confirmée, appuyée, insuffisamment motivée.

De plus, il appartenait au club d'AVION de procéder à la vérification des licences avant match.

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 – 2.

Droits conservés.

SENIORS D7 – POULE B

21839797 – JS BOURECQ / FC CAMBLAIN 3

Réserve de CAMBLAIN FC sur la qualification et la participation des joueurs Maxime WAROQUIER, Samuel CREVITS, Teddy COQUELET, Nicolas LAMOOT, Jean-Philippe GOULOIS, Jimmy DERISBOURG, Alexis MEDEZ, Franck OBOEUF, Michael PERREN, Thomas DEMESTRE, Eric HAVET, Steven BIBAL, Théo WALLEZ et Kevin MASSEZ du club de BOURECQ JS, pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de 2 joueurs mutés.

Réserve confirmée, appuyée, recevable.

Considérant que le club de BOURECQ est en 2^{ème} année d'infraction avec le Statut de l'Arbitrage pour la saison 2019/2020 (Article 131 des RG du DA) qui autorise 2 mutés

Considérant que le club de BOURECQ a fait jouer 4 joueurs mutés

La commission donne match perdu par pénalité à BOURECQ sur le score de 3 -0

Amende de 80 € à BOURECQ JS

Droits remboursés.

FUTSAL D2

21968722 – FC MAZINGARBE 2 / AFC NOEUX LES MINES

Réserve de MAZINGARBE FC sur la qualification et la participation des joueurs Lucas LEFEBVRE, Arthur LEFEBVRE, Vincent BOUVET, Mathieu DELERUE, Kevin LEGRUX, Samuel POUPELIER du club de NOEUX AFC pour le motif suivant : les joueurs participent à plus d'un match le même jour ou au cours de 2 jours consécutifs.

Réserve confirmée, appuyée

Recevable dans la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par NOEUX AFC 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 5 - 6

Droits conservés.

U18 – D1

21841716 – FC MONTIGNY / ES ST LAURENT FEUCHY 2

Réserve de MONTIGNY FC sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de ST LAURENT FEUCHY, pour le motif suivant : des joueurs du club de ST LAURENT FEUCHY sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Les 2 équipes jouant le même week-end il n'y a pas de restriction d'équipier A en B

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 – 0

Droits conservés.

Journées des 26 et 27 Octobre 2019

SENIORS D6 – POULE C

21753332 – RC VAUDRICOURT /AS AUCHY 2

Réserve de VAUDRICOURT RC sur la qualification et la participation des joueurs du club d'AUCHY AS, pour le motif suivant : des joueurs du club d'AUCHY AS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée, recevable dans la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par AUCHY AS

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 - 0

Droits conservés.

21802879 – VALLEE TERNOISE 2 / ES OURTON

Réserve d'OURTON ES sur la qualification et la participation des joueurs du club de VALLEE TERNOISE 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de VALLEE TERNOISE 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée, recevable dans la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par VALLEE TERNOISE

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 - 1

Droits conservés.

SENIORS D6 – POULE E

21802878 – FC SERVIN 2 / FC HERSIN 2

Réserve de SERVINS FC sur la qualification et la participation des joueurs ROSELLO Georget, DEZEURE Mathieu, DAVAINÉ Dylan, VOISIN Valentin, PETITJEAN Gregory, LEFEBVRE Maxime, VETTU Eric, FOURDRINOIS Sullivan, DURANEL Baptiste, VERHEDE Marian, LEPRINCE Jordan, DHORNES Kevin, MAGNOLIA Kevin et DELORY Florian du club d'HERSIN pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de 2 joueurs mutés hors période.

Réserve confirmée, appuyée.

Après contrôle des licences des joueurs cités, constate que seul 2 joueurs mutés sont présents, pour 2 autorisés (Art. 131 des RG du District Artois)

La commission rejette la réserve.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits conservés.

SENIORS D7 – POULE C

21846517 – RC LOCON 2 / US HAM 2

Réserve du RC LOCON sur la qualification et la participation des joueurs du club de l'US HAM 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de l'US HAM 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée, recevable

La Commission,

Après contrôle de la feuille de match séniors D5 LYSSOIS AS/HAM US du 20 octobre 2019, constate que le joueur SOUZA JUIMARES Quentin – licence 1956828226 – un joueur y figure et a participé

Donne match perdu par pénalité à HAM US 2, sur le score de 3 – 0

Amende de 80 € à HAM US 2

Droits remboursés

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **65 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la commission
Evelyne BAUDUIN

Le secrétaire de la Commission
Jacques PENNINCK



COMMISSION des ARBITRES

PLENIERE DU 31 OCTOBRE 2019

Présents : Henry MACIUSZCZAK - Serge PAUCHET - André SOJKA - Jean-Pierre JANNOT - Nicolas OBAL - Damien PENO - Mathieu MUSTAR - Xavier MIQUET -

Excusés : Clémence GONCALVES - Chouki BELLA - Anthony RINGEVAL - Pascal WATEL - Loïc MOUTON - Laurent VISCAR -

✓ En ouvrant la séance, le Président **MACIUSZCZAK** revient sur l'article sur la violence dans le football amateur publié le dimanche 20 octobre 2019 dans le journal LA VOIX DU NORD. Il déplore ce qui pourrait s'apparenter à de la banalisation des faits commis rapportée par certains hauts dirigeants de la LFHF, et décide d'une intervention lors du prochain Comité Directeur du District afin de clarifier certains propos tenus. L'ensemble des membres de la Commission lui assure tout son soutien à cette occasion.

Il nous annonce également la démission du jeune **Yohann MARTIN**, victime de trop d'incivilités durant sa carrière, son dernier match en U18 ayant été le déclencheur de sa décision.

Le Président nous donne connaissance d'un courrier reçu d'un club à l'occasion d'une rencontre où l'arbitre a outrepassé ses droits en imposant qu'une rencontre se joue sur un terrain autre que celui initialement prévu : une réponse sera donnée au Président du club en question.

✓ SECRETARIAT

» Arbitres en long arrêt pour raisons médicales : **Lakhdar BELMAHI, Jean-François VISEUR**. Un autre arbitre demande à officier à la touche pour réduire son activité sportive au centre, suite à un sérieux problème avec un tendon d'Achille. La Commission accepte qu'il soit positionné à ce poste, mais il devra néanmoins effectuer ses observations au centre pour figurer dans le classement de fin de saison de sa catégorie.

» Arrivée en Artois de **David LESAGE**, en provenance du District d'**Occitanie**, pour raison professionnelle.

» Retour à la compétition de **Pierrick LEMAIRE**, suite à blessure, et de **Ludovic DURIBREU**, dont la licence était bloquée suite à l'opposition du club dont ce collègue était démissionnaire.

- » Mails reçus par le Secrétaire Général d'arbitres insatisfaits de leurs désignations : le désignateur rappelle que les arbitres sont positionnés dans la catégorie qui leur a été attribuée par leur classement de fin de saison précédente.
- » Demande d'explications à un arbitre n'ayant pas inscrit une sanction disciplinaire sur la FMI au cours d'une rencontre. La réponse ne satisfait pas la commission qui lui inflige un mois de non-désignation. Malus y compris.
- » Courrier de clubs récusant un arbitre pour raisons diverses. Le désignateur regrette cette pratique de plus en plus courante et aucune suite ne sera donnée à ce type de demande.

✓ JEUNES

- » 8 arbitres n'ont toujours pas rendu le premier questionnaire maison.
- » Rattrapage du séminaire : 20 arbitres ont été validés sur les 34 présents.
- » 4 arbitres sont susceptibles de pouvoir bénéficier d'une promotion accélérée en cours de saison.
- » A ce jour, 38 % des observations ont été réalisées
- » 3 arbitres sont sous le coup d'une non-désignation pour des raisons diverses.
- » Aux Interdistricts Féminines U15, 3 arbitres jeunes représenteront notre District.

✓ SENIORS

- » La formation administrative pour les nouveaux candidats de **BILLY 1** et **LA GAILLETTE** aura lieu le **samedi 9 novembre 2019 à l'ARENA de LIEVIN**, où 30 candidats seront présents. La Commission accepte que soit présent à cette formation **David LESAGE**, nouvel arrivant des PYRENEES-ORIENTALES où le mode de fonctionnement diffère un peu de nos habitudes artésiennes. Pour rappel, à la formation de **BILLY 1**, 21 candidats ont été reçus sur les 23 participants, dont 3 issus de districts voisins et à **LA GAILLETTE**, ce sont 14 candidats sur 16, dont un de l'Escaut, qui ont validé le précieux sésame. Soit un total de 31 artésiens reçus, alors qu'on en comptait 41 la saison dernière à pareille époque. A noter également qu'à **BILLY 1**, la candidate de la **SOMME** n'a pas participé à la dernière journée de formation, peut-être pour une raison qu'il convient d'analyser par la suite.
- » A la date d'aujourd'hui, ce sont 19 candidats qui sont inscrits pour la formation de **BILLY 2**.
- » Une réserve technique a été déposée lors de deux rencontres, deux dossiers à traiter par **Jean-Pierre JANNOT** en Commission des Litiges prochainement.
- » Réclamation d'un arbitre qui a pris la direction d'un match à la 31ème minute de jeu : cet arbitre a mal consulté sa désignation sur MyFFF en se rendant dans une commune où le stade était fermé et la rencontre déplacée quelques kilomètres plus loin et à un horaire différent. La Commission constate le manque de sérieux de l'intéressé qui bénéficiera d'un malus.
- » Proposition à la formation d'Initiateur de **Hugo CAPRON, Xavier DAUTRICOURT** et **Edouard MORGANTI**.
- » Suite aux bons résultats obtenus depuis le début de saison, les collègues **Sylvain BIHL, Michel CAPET, Brahim FARARI** et **Mustapha HABIBALLAH** bénéficient d'une promotion dans leurs catégories respectives.
- » Un arbitre a été malencontreusement observé sur un match qui s'est déroulé alors qu'il avait participé au TAISA le matin même ; conformément à l'engagement pris par la Commission en début de saison, l'observation de cet arbitre est annulée.

✓ SERGE PAUCHET

- » A l'issue des derniers tests physiques où certains arbitres ont été en échec, des nouvelles grilles de panel ont dû être constituées. Ces tableaux seront communiqués aux observateurs.

✓ NICOLAS OBAL

- » Un « ras-le-bol » des arbitres commence à paraître sur les terrains. En effet, l'aire de jeu devient trop souvent un théâtre de dévouement de la part des joueurs et des supporters. Nombreuses incivilités et envahissements de terrain sont à déplorer et chaque week-end apporte malheureusement son lot d'incidents regrettables.
- » Une satisfaction est que les rapports des arbitres arrivent désormais dans les délais impartis.

✓ Tour de table.

✓ Prochaine réunion le **mercredi 20 novembre 2019**.

Le Secrétaire Général de la Commission :
André SOJKA

Le Président de la Commission :
Henry MACIUSZCZAK



OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB

Le **SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019** de 8 heures 30 à 12 heures 30
À ROUVROY

OBJECTIFS :

Cette formation organisée par l'IR2F et le District Artois est ouverte aux **dirigeants licenciés** dans un club, notamment ceux chargés de la gestion de l'association.

- › En fonction du projet du club et de ses valeurs, pouvoir faire appel à la fois à des ressources publiques et privées.
- › S'allier et travailler avec des partenaires.
- › Champ et recherche de partenaires, doit être un chantier prioritaire car défi économique de votre développement.

LIEU ET DATES :

ROUVROY - Stade Constant Duquenoy - Rue du Général De Gaulle - 62320 ROUVROY

Samedi 30 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30

ANIMATEURS :

- > **Evelyne BAUDUIN**, vice-présidente du District et formatrice labellisée IFF.
- > **Louis DARTOIS**, président de la commission de Formation et formateur labellisé IFF

PROGRAMME SUCCINCT :

- > Identifier les ressources financières du club.
- > Différencier le sponsoring et le mécénat.
- > Savoir présenter son club à un partenaire ainsi que projet et ses valeurs.
- > Solliciter des subventions :
 - Règles, dossiers.
 - Dispositifs fédéraux et locaux.

PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants maxi

- > Dirigeants bénévoles de club.
- > Présidents, trésoriers ou Membres du bureau

COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du **District Artois** (bandeau bleu) choisir : **FORMATIONS**

Puis **Formation Dirigeants/Dirigeantes**

Choisir cette formation : « Optimiser les ressources financières de son club » à Rouvroy.

Lisez attentivement les objectifs.

Pour vous inscrire, il vous suffit de télécharger le bulletin d'inscription sur notre site, **à remplir** par vos soins (**apparaît avec toutes les modalités dont le paiement**).

Bulletin complété à renvoyer pour le 20 novembre à carfaux@lfhf.fff.fr

Le Président de la Commission :
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission :
Eric GOOSSENS.



COMMISSION des CALENDRIERS FEMININS

1/ Remise de matchs :

FEMININES D1

> La journée du 17 novembre est remise au 18 et 19 janvier 2020

SENIORS A 7 – GROUPE A – B et C

> Les matchs du 17 novembre est remise au 26 janvier 2020

SENIORS A 7 – GROUPE B

> Le match : US Croisette / AJ Ruitz du 10 novembre est remis au 19 janvier à 10 heures

SENIORS A 7 – GROUPE C

> Le match : ES Bois Bernard / FC Bouvigny (b) du 15 décembre est avancé au 22 décembre à 10 heures

> Le match : ES Bois Bernard / AAE Dourges-Courrière du 10 novembre est remis au 12 janvier à 10 heures

> Le match : FC Bouvigny (b) / AS Tincquizel du 22 septembre est remis au 15 décembre à 10 heures

> Le match : AS Tincquizel / USO Drocourt du 29 septembre est remis au 22 décembre à 11 heures

> Le match : FC Dainville / AS Tincquizel du 6 octobre est remis au 19 janvier à 10 heures

> Le match : AS Tincquizel / US Monchy du 20 octobre est remis au 12 janvier à 11 heures

> Le match : AAE Dourges-Courrières / AS Tincquizel du 3 novembre est remis au 2 février à 10 heures

> Le match : Carvin / ES Bois Bernard du 17 novembre est remis au 2 février à 10 heures 30

U18 FEMININES

> La Journée 4 du 9 novembre est remise au 23 novembre

> La Journée 5 du 16 novembre est remise au 8 février

U16 FEMININES

> La Journée 5 du 9 novembre est remise au 30 novembre

> La Journée 6 du 17 novembre est remise au 8 février

U13 FEMININES – GROUPE A

> Le match : US Vermelles / FC Lillers du 9 novembre est remis au 11 janvier à 14 heures

> Le match : FC Dainville / Lievin du 9 novembre est remis au 11 janvier à 16 heures 30

> La Journée 6 du 16 novembre est remise au 25 janvier

U13 FEMININES - GROUPE B

> Le match : ASSB Oignies / FC Méricourt du 13 novembre est remis au 14 décembre à 15 heures 30

> La Journée 6 du 16 novembre est remise au 25 janvier

2/ Changement de groupe :

> Forfait général d'AS TINCQUIZEL en FEMININES D1 – Amende 35 euros.

> Engagement d'AS TINCQUIZEL en FEMININES A 7 – GROUPE C.

La Présidente de la Commission :
Evelyne BAUDUIN.



COMMISSION INFORMATION - FORMATION

REUNION DU JEUDI 24 OCTOBRE 2019

Présents : Louis DARTOIS, Président - Eric GOOSSENS, Secrétaire - Evelyne BAUDUIN - Gérard DEBONNE
- Didier CLAY - Bernard DEJARDIN

Excusés : Jean Luc ELLART.

ORDRE DU JOUR :

1. Programmation des modules à venir et détermination des formateurs.
2. Voir les stages reportés.
3. Compte rendu de la commission régionale.

✓ Secrétaire de séance : Monsieur GOOSSENS Éric.

✓ La réunion débute à 18 heures.

✓ Monsieur DARTOIS Louis, président ouvre la séance en saluant et remerciant les membres présents et lance l'ordre du jour.

Point N°1 : Programmer les modules à venir et déterminer les formateurs :

> La commission déplore d'avoir été obligé d'annuler plusieurs modules faute d'un nombre suffisant de participants et se promet d'essayer de trouver des solutions pour maintenir le maximum de formations déjà programmées.

> Amener l'information auprès des acteurs nous semble la priorité.

- Prévoir une séance d'information et de mise en pratique sur l'utilisation de la tablette demandée par le club de l'EC MAZINGARBE.
- Les modules étant programmés jusqu'en **janvier 2020**, la commission décide de se réunir fin décembre pour proposer aux clubs de nouveaux modules de **février à juin 2020** en ayant pris le soin d'analyser la première partie de saison.
- La commission a ensuite positionné les formateurs pour nos prochaines formations jusqu'en **janvier 2020**.

Point N°2 : Voir les stages reportés:

> Les 5 formations qui ont été reportées sont :

- (Re) découvrir le cadre de l'associatif du football du 14 septembre au siège du District
- Maîtriser l'environnement de l'association du 28 septembre à HESDIGNEUL
- Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant (e) du 9 novembre à ROUVROY
- Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet du 28 septembre à ROUVROY
- Découvrir la méthodologie de projet du 18 octobre à LAVENTIE

Ces formations seront fort probablement reprogrammées, la commission le fera à la réunion de décembre, en relation avec les clubs d'accueil.

Point N°3 : Compte rendu de la commission régionale :

> **Monsieur DARTOIS Louis** fait le résumé de la dernière commission régionale où il a été proposé de la répartition des bons de formations dirigeants entre les différents districts de notre Ligue et a été fixées les différentes procédures à suivre pour l'ouverture d'un module PFFD.

> **Monsieur DARTOIS** fait aussi le point sur le BMF en apprentissage mis en route dans notre Ligue.

> Des réunions d'information à destination des clubs et futurs apprentis seront organisées dans la proximité des Districts.

✓ La date de la prochaine réunion est fixée : **Fin décembre 2019**

Le Président de la Commission :
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission :
Eric GOOSEENS



COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES

» Suite à la remise générale de ce week-end, les rencontres des **16 et 17 novembre 2019** sont reportées au week-end des **7 et 8 décembre 2019**.

» Les remises partielles, ainsi que les rencontres prévues pour les **U18 D4** et les **U15 à 8** seront reprogrammées à une autre date.

» **US ANNEZIN** nous informe que ses équipes **U18 D2 – GROUPE A** et **U15 D2 – GROUPE A** jouent ses matchs au Complexe Sportif des Bas Champs – Terrain B.

Pour la Commission :
Pascal WATEL.



COMMISSION des CALENDRIERS VETERANS

✓ Retrait d'EC MAZINGARBE en VETERANS – GROUPE C et intégration en VETERANS A 7 – GROUPE F.

✓ CS PERNES joue ses matchs VETERANS – GROUPE H à 16 heures.

✓ Les matchs de Coupes Vétérans (ARTOIS – LOYEZ et à 7) des 16 et 17 novembre sont remis aux 7 et 8 DECEMBRE 2019.

Gérard DEBONNE.
Eric GOOSENS.



FORMATION DES TRESORIERES DE CLUBS – 1^{ER} NIVEAU

Le 7 DECEMBRE 2019 au SIEGE du DISTRICT de 8 heures 30 à 12 heures 30

Participez à la deuxième formation de vos trésoriers ou trésorier adjoint proposée sur le territoire du District dans le cadre du parcours fédéral de formation des dirigeants (PFFD), bien sûr cette formation est tout à fait adaptée à tous les dirigeants de votre club.

OBJECTIFS :

Cette formation organisée par l'IR2F et le District Artois est ouverte aux dirigeants licenciés, notamment ceux souhaitant s'investir dans la gestion financière, les dirigeants et trésoriers en place, ainsi que les nouveaux trésoriers.

- > Comprendre le rôle d'un trésorier.
- > Assimiler les enjeux de la comptabilité.
- > Savoir reconnaître les documents comptables.
- > Gérer au quotidien la trésorerie de son club en s'appuyant sur le budget prévisionnel et le plan de trésorerie.

LIEU ET DATES :

District Artois, chemin des manufactures 62800 Liévin - **Samedi 7 décembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30**

ANIMATEUR :

Evelyne BAUDUIN, vice-présidente du District et formatrice labellisée IFF.
Serge HERMAN, Expert-comptable

PROGRAMME SUCCINCT :

Afin d'être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative = ETRE TRESORIER D'UN CLUB DE FOOTBALL

- > Comprendre son rôle et ses missions...
- > Découvrir les bases de la comptabilité d'un club.
- > S'organiser efficacement au quotidien.
- > Mettre en place et suivre un budget.
- > Mettre en place et suivre un plan de trésorerie

PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

> Dirigeants bénévoles de clubs

> Trésoriers, Trésoriers adjoints

COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du District Artois (bandeau bleu) choisir : **FORMATIONS**

Puis **Formation Dirigeants/Dirigeantes**

Choisir cette formation : « **S'approprier les clés de la gestion financière** » au siège du District Artois.

Lisez attentivement les objectifs.

Pour vous inscrire, il vous suffit de cliquer sur le bulletin d'inscription, le remplir par vos soins (apparaît avec toutes les modalités dont le paiement).

Bulletin complété à renvoyer à carfaux@lfhf.fff.fr avant **le 27 novembre 2019**

Le Président de la Commission :
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission :
Eric GOOSSENS.



COMMISSION DES CALENDRIERS JEUNES

TROPHEE DES GLACES U15

Suite au succès des années précédentes, le District ARTOIS organise de nouveau cette année le **TROPHEE DES GLACES**. Ceci permet à nos jeunes U15 de jouer dans une période où aucune compétition officielle n'est prévue.

Les 3 journées retenues pour cette édition sont les **Dimanche 15 décembre 2019 - 19 et 26 janvier 2020**.

Les inscriptions pour les clubs possédant une équipe U15 doivent se faire par Footclub avant le 1er décembre 2019. Les clubs inscrits après cette date compléteront les places vacantes. Vous pouvez vous inscrire sur 1, 2 ou les 3 dates.

Les clubs pouvant accueillir en mettant à disposition leur terrain synthétique peuvent faire parvenir leur accord au district. Cela peut être pour 1, 2 ou les 3 dates. Nous pourrions accueillir toutes les équipes inscrites que si le nombre de terrains est suffisant.

La formule restera la même que l'année dernière, l'objectif étant que les jeunes puissent jouer dans un esprit de convivialité, de Fair Play, sans compétition.

Nous souhaitons aussi un arbitrage éducatif, il sera donc fait par un éducateur de club au centre et par des jeunes joueurs à la touche.

Enfin, pour les clubs souhaitant mener une action dans le cadre du PEF, nous pensons que c'est une belle opportunité.

Le département Jeunes.